



DATES À RETENIR

L'ALLIANCE TIENT À SOULIGNER LES DATES SUIVANTES :

- **8 septembre** : Journée internationale de l'alphabétisation
- **10 septembre** : Journée mondiale de prévention du suicide
- **15 septembre** : Journée internationale de la démocratie
- **18 septembre** : Journée internationale de l'égalité de rémunération
- **21 septembre** : Journée internationale de la paix
- **22 septembre** : Journée mondiale sans voiture
- **23 septembre** : Journée de la bisexualité
- **25 septembre** : Journée mondiale du migrant et du réfugié
- **28 septembre** : Journée mondiale du droit à l'avortement
- **30 septembre** : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Objectif
NÉGO2028

VOTRE PARTICIPATION EST INDISPENSABLE

La prochaine négociation se prépare maintenant, même si notre présente entente ne viendra à échéance qu'en mars 2028. Et cette fois encore, elle doit partir de la réalité vécue par les profs. Avant de parler de cahier de demandes, de priorités ou de stratégies, il faut d'abord savoir ce que nous voulons réellement porter collectivement.

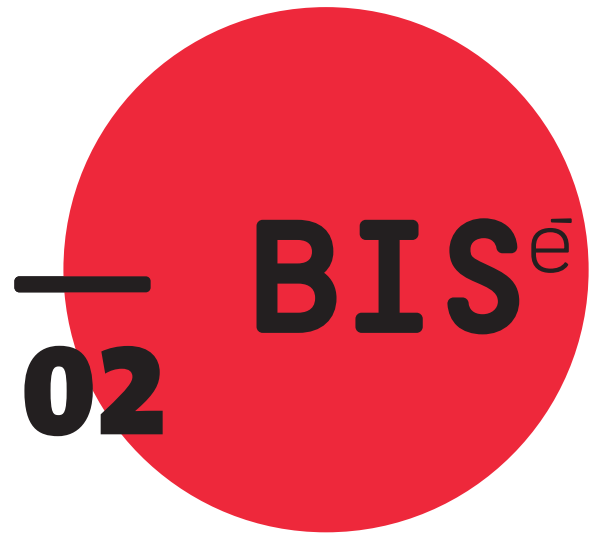
Lors du Conseil fédératif de négociation (CFN) de juin dernier, le processus d'élaboration des demandes syndicales a été adopté. Plusieurs étapes sont prévues avant l'adoption du cahier de demandes : une première collecte des besoins, une consultation statutaire plus complète, puis deux phases d'échanges et de prises de décisions au sein de nos instances avant que le Conseil fédératif de négociation adopte le cahier final de demandes syndicales.

DES CONSULTATIONS PLUS COURTES ET MIEUX CIBLÉES

Les mandats que nous avons reçus à l'Assemblée de personnes déléguées (APD) de mai ont également permis de faire avancer certaines de nos priorités. Nous avons notamment demandé que les membres puissent répondre uniquement aux questions qui concernent leur secteur d'enseignement. L'objectif était clair : réduire la longueur du questionnaire et favoriser la participation du plus grand nombre. Cette demande a été entendue. Le questionnaire sera donc plus court et davantage ciblé sur votre secteur d'enseignement que celui utilisé lors de la dernière négociation.

Nous avons aussi demandé que le nom des membres et leur école soient associés aux réponses afin de contribuer à notre exercice de cartographie de l'Alliance. Cette information aurait permis de mieux identifier la participation syndicale dans les établissements et de cibler nos efforts de mobilisation. La proposition n'a toutefois pas été retenue, notamment en raison d'enjeux de confidentialité et de logistique.

Nous disposerons néanmoins de données sur la participation par établissement. Ces informations pourront nous permettre d'identifier les



écoles qui auront davantage besoin de soutien et d'organisation en vue de la mobilisation.

LA PREMIÈRE ÉTAPE ARRIVE SOUS PEU

Mais avant tout cela, une première phase, soit une collecte de données, aura lieu **du 8 au 27 septembre 2026**. Cette étape est particulièrement importante. Elle prendra la forme de questions ouvertes qui permettront de faire émerger les préoccupations, les besoins et les priorités des membres. Elle servira ensuite à alimenter et à orienter la consultation statutaire complète, qui aura lieu **du 6 au 24 janvier 2027**.

Après ces deux consultations, deux assemblées d'unité de négociation (AUN) permettront aux membres de proposer des modifications au projet de cahier de demandes. La négociation se construira donc par étapes, et la première commence avec vous !

QUELQUES MINUTES QUI PEUVENT CHANGER LA SUITE

Votre première implication dans cette négociation sera simple : **répondre à la collecte de données de septembre**.

Deux petites questions. **De 5 à 10 minutes de votre temps.**

Cela peut sembler bien peu. Pourtant, ces quelques minutes peuvent jouer un rôle majeur dans la suite du processus. Elles permettront de mieux distinguer ce qui répond aux besoins réels des profs de ce qui est moins prioritaire. Elles nous aideront aussi à éviter de nous disperser et à concentrer nos énergies sur les enjeux qui comptent réellement dans nos milieux.

Nous ne voulons pas présumer de vos priorités. Nous voulons les connaître. Et pour cela, nous avons besoin d'un maximum de réponses.

Suite en page 4.

FORMATION SYNDICALE

CPEPE – FGJ



Cette session, toujours très populaire, vous guide dans votre rôle au sein du Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE). De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres, le budget en lien avec la pédagogie, les nouvelles pratiques pédagogiques dans l'école. Bref, une foule de sujets qui ont un impact important sur le quotidien des enseignantes et enseignants. En après-midi, les participante-s pourront mettre en application leurs nouvelles connaissances en participant à une simulation réaliste d'une réunion de CPEPE. Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 22 septembre 2026 de 9 h 30 à 15 h 30**, à la Plaza Antique. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des personnes participantes, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 11 septembre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#). Veuillez noter que les places sont limitées. L'inscription à cette formation ne constitue donc pas une garantie de participation. Une confirmation sera acheminée à la suite de la période d'inscription.

Patrick Trottier, vice-président
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière



OUTILLER SYNDICALEMENT LES ENSEIGNANT·E·S ORTHOPÉDAGOGUES



Vous êtes enseignant·e-s orthopédagogues et vous avez parfois l'impression d'être assis·es entre deux chaises ? Il n'y a pas de doute : vous êtes bel et bien des profs !

L'Alliance a conçu une formation afin de vous outiller, notamment sur certaines particularités de votre champ, inscrites dans la *Convention collective locale* et portant sur votre autonomie professionnelle.

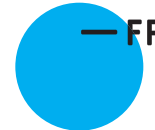
Plusieurs sujets ciblés seront abordés : l'organisation des services, les tâches administratives, la fonction générale, le plan d'intervention vs la Loi sur l'instruction publique (LIP), les enjeux au secondaire, etc. Cette séance de formation se tiendra **le mercredi 23 septembre 2026, de 9 h 30 à 15 h**, à la Plaza Antique. Un dîner sera servi sur place. Afin de permettre la libération des participantes et participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 11 septembre 2026**, en remplissant ce [formulaire](#).

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement. Nous avons bien hâte d'échanger avec vous lors de cette formation !

Amélie Piché Richard, vice-présidente
Marie Contant, vice-présidente



RAPPEL — LA TÂCHE — EDA ET FP



Cette session de formation, avec libération syndicale pour les secteurs EDA et FP, se tiendra **le mardi 15 septembre 2026 de 17 h 30 à 19 h 30**, en vidéoconférence Zoom.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 4 septembre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#).



Patrick Trottier, vice-président

CHANGEMENT DE DATE — FORMATION POUR LA FGJ



Veuillez noter que les formations sur la tâche au **préscolaire-primaire** et au **secondaire** ne pourront pas être offertes le 15 septembre. Celle pour le préscolaire-primaire aura lieu le **14 septembre** et celle pour le secondaire se tiendra le **29 septembre**, les deux à compter de 17 h 30. Si vous êtes déjà inscrite, l'Alliance conserve votre nom et vous informera par infolettre.

[Formulaire d'inscription pour le préscolaire et le primaire.](#)
[Formulaire d'inscription pour le secondaire.](#)

APPEL DE CANDIDATURES — CPCEREHDAA



Nous sollicitons votre participation afin de pourvoir deux postes de substituts laissés vacants au Comité paritaire consultatif pour les élèves à risque et les élèves handicapé·e·s ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPCEREHDAA).

Ce comité, formé conjointement par l'employeur et le syndicat pour la durée de la *Convention collective locale*, a pour mandat d'analyser les problèmes qui lui sont soumis et d'élaborer des recommandations communes à l'intention du centre de services scolaire, entre autres sur les mesures à prendre pour faire respecter les lois et les règlements en vigueur et sur tout plan d'action touchant l'ensemble des établissements. Les réunions, au nombre de huit à neuf par année, ont lieu en après-midi et sont précédées de rencontres préparatoires (de jour ou de soir). Les membres intéressé·e·s doivent poser leur candidature **avant 15 h le vendredi 11 septembre 2026** en remplissant ce [formulaire](#).



Marie Contant, vice-présidente

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

SÉANCE D'AFFECTATION MIXTE ET ÉLARGIE POUR 2026-2027 — PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER À STATUT PARTICULIER (E2), PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA LISTE DE PRIORITÉ ET DE TOUS LES BASSINS



L'Alliance vous rappelle qu'une séance d'affectation « mixte et élargie » pour l'année scolaire 2026-2027 se tiendra par séance d'affectation par Internet (SAI), **du lundi 31 août (16 h) au mercredi 2 septembre (9 h)**.

À la suite de cette séance, l'entrée en fonction des enseignantes et enseignants est fixée au mardi 8 septembre 2026.

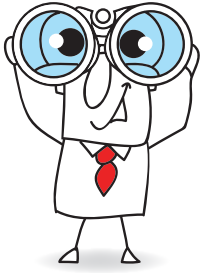


Veuillez consulter le babillard du site SAI pour connaître tous les détails au sujet de cette séance.

Leslie Lemberger, conseillère

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER MELISSA HERNANDEZ PAR COURRIEL : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ :
VOTRE PARTICIPATION COMPTE

L'Alliance fait un appel de candidatures pour les comités de santé et de sécurité. Ces comités jouent un rôle important dans la prévention en santé et sécurité du travail. Ils permettent aux représentante·s de l'employeur et des travailleuses et travailleurs de se réunir afin d'identifier les risques présents dans nos établissements scolaires, d'en discuter et de chercher des solutions pour améliorer les conditions de travail.

Dans nos milieux d'éducation, les risques peuvent prendre différentes formes : accidents, violence ou situations dangereuses, problèmes liés aux locaux ou aux équipements, qualité de l'air, risques psychosociaux ou toute autre situation pouvant compromettre la santé et la sécurité du personnel.

La contribution des membres du comité permet de :

- représenter les besoins et les préoccupations de leurs collègues ;
- faire connaître les situations vécues par le personnel dans les établissements ;
- participer à l'identification des risques et des situations pouvant compromettre la santé et la sécurité du personnel ;
- contribuer à la recherche de solutions et à l'élaboration de mesures de prévention.

Leur rôle est de :

- recueillir de l'information sur les risques liés à la santé et à la sécurité du travail présents dans leur milieu ;
- porter les situations problématiques à l'attention du comité ;
- prendre en considération les recommandations des représentantes et représentants en santé et sécurité (RSS) ainsi que les rapports d'inspection ;
- proposer des solutions concrètes et réalisables pour améliorer la situation ;
- participer aux discussions et aux travaux du comité ;
- assurer un suivi des situations soulevées.

Le comité travaille en complémentarité avec les RSS. La prévention commence par ce que nous observons et vivons dans nos milieux de travail. La participation des enseignantes et enseignants permet donc de faire

entendre les réalités propres aux écoles, aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

UNE ORGANISATION ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DU CSSDM

Au CSSDM, les comités de santé et de sécurité sont organisés par regroupement d'établissements. Cette organisation permet de tenir compte des réalités et des risques propres aux différents secteurs et de travailler en collaboration avec d'autres établissements qui vivent des situations similaires.

Les comités sont composés notamment de six représentantes et représentants de l'Alliance. Elles et ils sont libéré·e·s pour la durée des réunions, mais doivent également accepter de participer à des réunions préparatoires, dont certaines se tiendront en soirée.

Regroupement 1 : écoles primaires sans point de services EHDAA — 2 membres.

Regroupement 2 : écoles secondaires et écoles combinées primaire et secondaire sans point de services EHDAA, centres d'éducation des adultes (sauf le centre Champagnat) et ÉMICA — 2 membres.

Regroupement 3 : écoles EHDAA et points de services primaires et secondaires, incluant les classes AMPLI et difficultés d'adaptation et d'apprentissage, ainsi que le centre Champagnat — 1 membre.

Regroupement 4 : centres de la formation professionnelle (FP — sauf ÉMICA) et imprimerie — 1 membre.

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER ?

Vous souhaitez contribuer à améliorer la santé et la sécurité dans nos milieux de travail ? Votre expérience dans votre établissement peut faire une réelle différence autour de la table.

Pour que votre candidature soit étudiée, vous devez postuler au regroupement auquel appartient votre établissement. Les candidates et candidats doivent notamment démontrer leur capacité à travailler en équipe et à respecter les mandats collectifs de l'Alliance.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature en remplissant ce [formulaire](#) **au plus tard à 15 h le vendredi 18 septembre.**



● **Éric Girard, vice-président**



UNE NOUVELLE COLLÈGUE

L'Alliance a le plaisir d'annoncer la nomination de Sarah Archambault, conseillère aux services aux membres. Avocate de formation, elle a été jusqu'à tout récemment conseillère en relations de travail

au Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.



● **Susan Dubé, directrice de l'administration et des ressources humaines**

FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

L'Alliance vous encourage à vous doter d'une équipe syndicale forte. Il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace. Il est également essentiel d'élire les membres au sein de tous les comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CÉ, CLP et CEEREHDAA).

Vous êtes invité-e-s à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui, à l'élection de vos représentantes et représentants. Il est aussi primordial d'adopter votre Politique locale de consultation (voir la [nouvelle vidéo](#) et le document des [savoirs essentiels](#) à ce sujet) afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CÉ, du CLP et du CEEREHDAA. Bien entendu, tout le personnel de l'Alliance sera disponible pour former et accompagner tout au long de l'année les collègues qui s'impliqueront, pour la première fois ou non, dans ces rôles essentiels à la protection de notre autonomie professionnelle.

Une fois l'élection faite, le [formulaire de nomination](#) doit impérativement être rempli directement sur le site de l'Alliance, dans la section [Formulaires de la Boîte à outils](#). Le formulaire unique, simple d'utilisation, doit être rempli par une seule personne. Cette dernière sera le contact, au cas où nous devrions demander des précisions.

Pour l'élection des personnes déléguées, vous pouvez soit [remplir le formulaire en ligne](#), soit celui qui a été livré dans les établissements.

Il est primordial de remplir rapidement ces formulaires. Ils nous permettent d'envoyer aux membres de l'équipe syndicale les informations importantes à leur travail, et ce, tout au long de l'année.

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez le [document des savoirs essentiels sur l'équipe syndicale](#). N'hésitez surtout pas à **contacter la ou le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement**. Cette personne peut aller à

votre rencontre pour vous accompagner dans le processus d'élection de votre équipe syndicale. Pour ce faire, remplissez le [formulaire de demande de visite d'établissement](#). Nous sommes là pour vous !

● **Marie Contant, vice-présidente**
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière



Le 9 septembre prochain, l'APD élira une ou un membre pour occuper le poste de 6^e vice-présidence au Conseil d'administration de l'Alliance. Seules les personnes déléguées présentes à l'assemblée pourront se prononcer. Dépêchez-vous à former votre équipe syndicale !

● **Le Comité d'élection**

VENEZ SOULIGNER LA RENTRÉE AVEC NOUS !

LANCEMENT DE L'ANNÉE SYNDICALE
au **LIVART**
3980, rue Saint-Denis, Montréal
vendredi 4 septembre
dès 16 h
Inscription sur le site de l'Alliance.
ALLIANCE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE MONTRÉAL

L'Alliance vous convie le vendredi 4 septembre 2026 dès 16 h, au Livart (3980, rue Saint-Denis). L'activité est gratuite et s'adresse à toutes et tous les membres de l'Alliance !

Le nombre de places étant limité, vous devrez obligatoirement vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#). Ne manquez pas l'événement !

Au plaisir de vous voir,

● **Eric Girard, vice-président**
Shuka Gadbois, personne-ressource



NÉGO 2028 VOTRE PARTICIPATION EST INDISPENSABLE (SUITE)

Plus la participation sera grande, plus le portrait sera représentatif. Plus le portrait sera représentatif, plus nous pourrions faire des choix éclairés quant aux demandes à porter.

La consultation de septembre n'est donc pas une formalité à remplir avant de passer aux « vraies » étapes de la négociation. C'est précisément le début de la négociation.

Vos réponses contribueront à déterminer ce qui sera approfondi, ce qui sera priorisé et ce qui devra être écarté. Elles contribueront à donner une direction à la suite du processus.

Je vous invite à prendre quelques minutes pour y participer. Je le réitère, la suite des choses dépend, en bonne partie, de ce que nous choisirons collectivement d'y mettre. Votre voix compte. Votre participation est essentielle. Et cette négociation commence avec vous !



● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**